

DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME

Ce document doit impérativement être fourni par tout candidat sollicitant une équivalence de diplôme pour se présenter à un concours, accompagné des pièces justificatives mentionnées ci-après.

NOM et prénom du candidat :
(pour les femmes mariées, précisez le nom patronymique)

Date de naissance : __ / __ / ____ à

CONCOURS EXTERNE DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE 2027

Condition de diplôme(s) normalement requise : titre ou diplôme classé au moins au niveau 3 (anciennement niveau V) du répertoire national des certifications professionnelles (diplôme national du brevet, CAP...).

A déjà obtenu une équivalence de diplôme pour ce concours ou pour tout autre concours pour lequel la même condition de qualification est requise (cocher la case correspondant à votre situation) :

☐ OUI

☐ NON

(Joindre copie de la décision)

DIPLÔMES OU VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Diplôme préparé	Spécialité éventuelle	Niveau de certification du diplôme *	Autorité ou organisme ayant délivré le diplôme ou dispensé la formation	OBTENU (oui/non)	Année d'obtention

***Exemples** : niveau 3 (anciennement niveau V) : BEP, CAP, diplôme national du Brevet – niveau 4 (anciennement niveau IV) : Baccalauréat, Brevet de Technicien – niveau 5 (anciennement niveau III) : BTS, DUT – niveau 6 (anciennement niveau II) : Licence, Maîtrise, Master 1 – niveau 7 (anciennement niveau I) : Master 2 – niveau 8 (anciennement niveau I) : Doctorat.

Fait le :

Le candidat certifie l'authenticité des informations portées sur ce document.**

Signature :

**** Toute fausse déclaration est punie par la loi (article 441-6 du code pénal et loi du 23 décembre 1901 modifiée).**

Dans le cadre du présent dossier, conformément à la loi « informatique et liberté », du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au centre de gestion de Seine-et-Marne, 10 Points de Vue, CS 40056, 77564 LIEUSAINT CEDEX.

**À retourner au Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne - 10 Points de Vue - CS 40056
77564 LIEUSAINT CEDEX au plus tard le 29 octobre 2026**

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES EXERCÉES

NOM et Prénom du candidat :

CONCOURS EXTERNE DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE 2027

EMPLOYEUR (Désignation, adresse, téléphone, code NAF ou APE)	SERVICE D'AFFECTATION	INFORMATIONS RELATIVES AUX EMPLOIS OCCUPÉS PAR LE CANDIDAT				
		Intitulé de l'emploi	Catégorie socio- professionnelle correspondante (si possible)	Période d'emploi (date de début et date de fin)	Temps de travail dans l'emploi et durée légale du travail dans l'entreprise ou l'administration	Nature des activités exercées (principales missions, responsabilités confiées, réalisations, publics visés, outil ou méthode employés)

Fait le :

Le candidat certifie l'authenticité des informations portées sur ce document **

Signature :

PIÈCES À FOURNIR PAR LE CANDIDAT À L'APPUI D'UNE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME

Les pièces ci-dessous doivent impérativement être jointes par le candidat, en fonction de sa situation, dans le cadre d'une demande d'équivalence de diplôme :

CANDIDATS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME POUR LE MÊME CONCOURS OU POUR TOUT AUTRE CONCOURS POUR LEQUEL LA MÊME CONDITION DE QUALIFICATION EST REQUISE

FOURNIR :

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.
- une copie de la décision favorable d'équivalence de diplôme délivrée par une autorité compétente pour un même concours ou pour tout autre concours pour lequel la même condition de qualification est requise.

CANDIDATS BÉNÉFICIAIRE D'UNE ÉQUIVALENCE DE PLEIN DROIT CAR TITULAIRES DES TITRES OU DIPLÔMES SUIVANTS :

FOURNIR :

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.
- ET**
- une copie du diplôme, titre ou attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle de formation au moins de mêmes niveau et durée que ceux des diplômes ou titres requis.
- **ou** une copie de l'attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis.
- **ou** une copie du diplôme ou titre homologué ou d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP, classé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis.
- **ou** une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.

CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLÔME IMMÉDIATEMENT INFÉRIEUR À CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

FOURNIR :

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.
- une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.
- une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.
- tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut...).
- si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP...).

CANDIDATS SANS DIPLÔME JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

FOURNIR :

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.
- une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.
- tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut...).
- si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP...).

➔ **LES CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLÔMES OBTENUS DANS UN AUTRE ÉTAT QUE LA FRANCE** doivent fournir une traduction du titre ou diplôme certifié par un traducteur agréé, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue.

Dans la mesure du possible, le diplôme sera accompagné d'une attestation de comparabilité délivrée par
Le Centre ENIC-NARIC France - Département Reconnaissance de diplômes
1 avenue Léon Journault - 92318 SÈVRES Cedex